

# Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la ville d'Auxerre, le département de l'Yonne, la décentralisation, les institutions et la démocratie locale, Auxerre, Yonne, le 17 janvier 2002.

Monsieur le Maire,  
Monsieur le Ministre, Président du Conseil Régional,  
Monsieur le Président du Conseil Général,  
Messieurs les Parlementaires,  
Mesdames et Messieurs les Elus maires et les Elus municipaux,  
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord vous remercier, Monsieur le Maire, de vos paroles de bienvenue. J'y étais très sensible. Au-delà d'un certain humour, vous avez évoqué deux sujets auxquels j'attache une grande importance et sur lesquels j'ai des conclusions qui se rapprochent beaucoup des vôtres, à la fois s'agissant de nos institutions qu'il faut traiter avec le respect qu'on leur doit, et ce que vous avez appelé la décentralisation ou le transfert des compétences et des responsabilités qui est, aujourd'hui, sans aucun doute, une nécessité si nous voulons nous adapter aux exigences des temps modernes, de leur très grande fluidité, de la nécessité en permanence d'adapter nos structures, nos comportements, nos propos.

Sur ces différents points, Monsieur le Maire, je suis très sensible à ce que vous avez dit, y compris la réorganisation, la structure en trois pôles européen, national et régional ou local de notre architecture de nos pouvoirs publics.

Je voudrais également saluer chaleureusement chacune et chacun de vos invités, ici, dans cette très belle ville d'Auxerre que j'ai eu, une fois de plus, la joie et le privilège de traverser. J'éprouve, Monsieur le Maire, un grand plaisir à me trouver parmi vous au coeur de cette très ancienne cité qui a su préserver la beauté et la qualité de son patrimoine architectural et naturel tout en valorisant la richesse et la diversité des activités humaines qui s'y sont succédées au cours des siècles.

Puisque nous avons parlé des institutions et de la décentralisation, j'évoquerai un peu, au pied de cette décentralisation, la ville d'Auxerre avant de conclure également sur ce dernier thème.

De nombreux talents illustrent la tradition d'excellence de cette cité, de cette région : des hommes d'église, des bâtisseurs, des agriculteurs, des vigneron, des écrivains, des scientifiques, des commerçants, des industriels, sans bien sûr oublier les sportifs de haut niveau représentés par le club de football d'Auxerre, son Président, que je salue ici, M. Jean-Claude HAMEL et M. Guy ROUX, qui est aujourd'hui absent et qui me l'a fait savoir, mais qui est l'une des personnalités les plus connues et probablement les plus aimées des Français. Je vous demande de lui transmettre mes bien cordiales amitiés et toute mon estime.

En France, l'histoire, la nature et le tempérament des hommes nous ont légué un héritage exceptionnel, qui est admiré dans le monde. On le voit bien lorsqu'on voyage. Préserver cet héritage, le faire fructifier, c'est l'intérêt de tous, cela constitue, pour chacun d'entre nous, une exigence.

A Auxerre, nombre de réalisations et de projets témoignent d'une même volonté des habitants et de leurs élus de valoriser un patrimoine, une histoire, une " communauté de destin ", pour reprendre avec vous, Monsieur le Maire, la belle formule d'André MALRAUX. Ces projets

représentés avec nous, à mener le dialogue, à nous rendre au maximum attentifs aux projets concernant la restauration des monuments auxerrois les plus prestigieux comme la cathédrale Saint-Etienne et l'abbaye Saint-Germain, l'aménagement des quais de l'Yonne ou encore le prolongement de la coulée verte à travers la ville.

Ils permettront de mieux mettre en valeur encore une ville reconnue " d'art et d'histoire " depuis maintenant cinq ou six ans déjà, pour le plus grand agrément de ses habitants et aussi des touristes qui la visitent.

Votre ville tire aussi profit de la qualité des activités agricoles du département : cépages et crus régionaux de renommée mondiale qui illustrent au plus haut niveau la tradition française en matière viticole, production céréalière, dont je n'oublie pas qu'elle connaît désormais, elle aussi, ces difficultés. Enfin, la préservation et la réhabilitation d'un bâti rural de très grande qualité, tout cela renforce l'attrait d'Auxerre et du département pour tous ceux, de plus en plus nombreux, en quête d'authenticité et quête de qualité de la vie.

Des actions sont engagées qui doivent permettre de contribuer et de conforter le développement d'Auxerre. Je pense à la rénovation de la gare et à la nécessité de faciliter les liaisons ferroviaires vers Paris et vers Dijon. Problèmes auxquels tous les élus sont attachés.

Je pense également à l'extension, inscrite au contrat de plan, de l'Institut universitaire de technologie. Elle permettra notamment d'accueillir l'institut universitaire professionnel de génie industriel qui est le fruit d'un partenariat exemplaire entre les métiers de l'industrie et l'université, partenariat largement soutenu par les collectivités territoriales et aussi l'Etat.

Rapprocher les parcours de formation des métiers constitue une nécessité pour donner aux jeunes une véritable qualification et la meilleure chance d'insertion et de succès professionnels.

Alors que, dans ce département comme ailleurs, on constate depuis l'an dernier une remontée du chômage, notamment du chômage des jeunes, il est essentiel de renforcer le partenariat entre les acteurs locaux de la formation et de l'emploi, sur la base d'une analyse fine du marché local du travail. Je sais, qu'ici, on s'y emploie.

L'action est toujours plus efficace quand elle est conçue au plus près du terrain, au contact des hommes. Ceci est particulièrement vrai en matière d'emploi, mais aussi dans le domaine de l'aide à l'insertion. Pour améliorer la coordination des initiatives et personnaliser les aides, le rôle des collectivités territoriales est sans cesse plus important, parce qu'elles connaissent les hommes et les besoins. C'est donc avec le plus grand intérêt que je me rendrai, tout à l'heure, aux Etats généraux de l'insertion qui me paraissent particulièrement exemplaires et qui ont été organisés par le Président du Conseil général, Monsieur Henri de RAINCOURT.

Terre d'excellence, d'initiatives et de solidarité, l'Yonne et sa capitale auxerroise mettent bien en évidence la variété et la richesse des ressources et des énergies dont dispose notre pays pour développer l'activité, l'emploi et la solidarité.

Bien sûr, dans un monde de plus en plus ouvert, notre économie n'échappe pas aux conséquences du ralentissement économique mondial. Mais il est en revanche d'autres événements très positifs pour nous. Ainsi en est-il de l'arrivée de l'euro, porteuse de croissance, d'emploi et de pouvoir d'achat pour les Français et pour les Européens. Je me réjouis des bonnes conditions dans lesquelles l'euro devient notre monnaie, à Auxerre, m'a-t-on dit, et aussi dans le département comme partout en France.

Les Français disposent de nombreux atouts pour pouvoir regarder l'avenir avec confiance. En libérant les énergies qui sont à l'œuvre dans toutes nos régions, on renforcera, et c'est là où je rejoins ce que disait, tout à l'heure, Monsieur le Maire, en conclusion, encore ces atouts car notre démocratie locale est forte de sa diversité et de sa capacité d'initiative.

En apprenant à mieux écouter les acteurs de terrain, en donnant leurs chances aux idées innovantes, en ouvrant un large espace d'expérimentation, de meilleures réponses seront apportées aux attentes de nos concitoyens, qu'il s'agisse de créer des emplois, de lutter contre l'insécurité, de mettre en place les équipements publics ou d'imaginer les nouveaux moyens pour faire reculer la pauvreté.

Notre Etat joue un rôle essentiel, naturellement. Il est le garant de la sécurité et de la solidarité

des Français. Mais il remplira d'autant mieux ses fonctions qu'il saura reconnaître et encourager, à l'intérieur de notre cadre républicain, l'apport des autres collectivités du troisième sommet du triangle, pour reprendre l'expression de Monsieur le Maire.